



TE FARE TAUHITI NUI
MAISON DE LA CULTURE

DOSSIER TECHNIQUE

Petit théâtre de la Maison de la Culture

Table des matières

1 Contact techniques.....	2
2 Présentation de l'établissement.....	2
2.1 Historique	2
2.2 Situation géographique	3
2.3 Moyens d'accès	3
2.4 Horaires d'accès	4
3 Le petit théâtre	4
3.1 Descriptif de la salle	4
3.2 L'espace scénique.....	4
3.3 Le parc matériel.....	4
3.3.1 Le matériel d'éclairage.....	4
a) Partie conventionnelle.....	4
b) Partie LED et automatisée.....	4
c) Pupitre de commande.....	4
d) Gradateurs et autres.....	4
3.3.2 Le matériel de sonorisation.....	5
3.3.4 Le matériel scénique.....	5
3.4 Les loges.....	5
3.5 Le parking.....	5

Annexes (5)

1 Présentation de l'équipe

DIRECTION

M. Vaitua TOKORAGI

direction@maisondelaculture.pf

RESPONSABLE COMMUNICATION – PRODUCTION

Mlle Vaiani TANETOA

production.tftn@maisondelaculture.pf

PROGRAMMATION

programmation@maisondelaculture.pf

PROJETS CULTURELS

events@maisondelaculture.pf

RESPONSABLE REGIE TECHNIQUE

M. Raymond TAMAITITAHIO

regietechnique@maisondelaculture.pf

RESPONSABLE ADJOINT DE LA REGIE TECHNIQUE

M. Rwan LEQUERRE

M. Heiarii HELLEMONT

REFERENT CELLULE LUMIERE : M. Willy TEPUIHARI

REFERENT CELLULE SON : M. Marama APA

2 Présentation de l'établissement

2.1 Historique

Le petit théâtre est géré aujourd'hui par l'établissement public Te Fare Tauhiti Nui- Maison de la Culture.

Lancé au début des années 1960 par André Malraux, alors Ministre des affaires culturelles, le concept de « Maison de la Culture » a pour objet d'offrir à tous ceux qui le souhaitent un accès direct et aisé à la culture. En 1971 apparaît à Papeete la **Maison des Jeunes-Maison de la Culture (MJMC)**.

Elle change de mains et de statut le 23 septembre 1980 en devenant **Office Territorial d'Action Culturelle (OTAC)**.

Enfin le 09 avril 1998, la structure se transforme en établissement public administratif (EPA) et devient **Te Fare Tauhiti Nui-Maison de la culture (TFTN)**.

La Maison de la Culture fonctionne selon deux secteurs :

- Les activités permanentes :

Les activités permanentes regroupent une bibliothèque enfants et ados ; une bibliothèque adulte et une médiathèque, ainsi qu'une salle d'exposition.

Le secteur a également en charge les cours de l'année : tai chi, stretch and tone, relaxation musculaire, jeux de société, ainsi que reo tahiti et anglais pour enfants et adultes, les ateliers arts plastiques, éveil corporel, théâtre et échecs pour les enfants ainsi que les ateliers de vacances. Par ailleurs ce secteur est à l'origine de plusieurs animations telles que l'heure du conte mensuelle, les soirées contes et légendes, ou encore les spectacles de Noël.

- La production événementielle :

Ce secteur s'organise autour de plusieurs salles et espaces de spectacle : une aire de spectacle « To'atā » et son esplanade basse, le petit théâtre, le grand théâtre, le paepae a Hiro, et les diverses salles de conférence la Maison de la Culture.

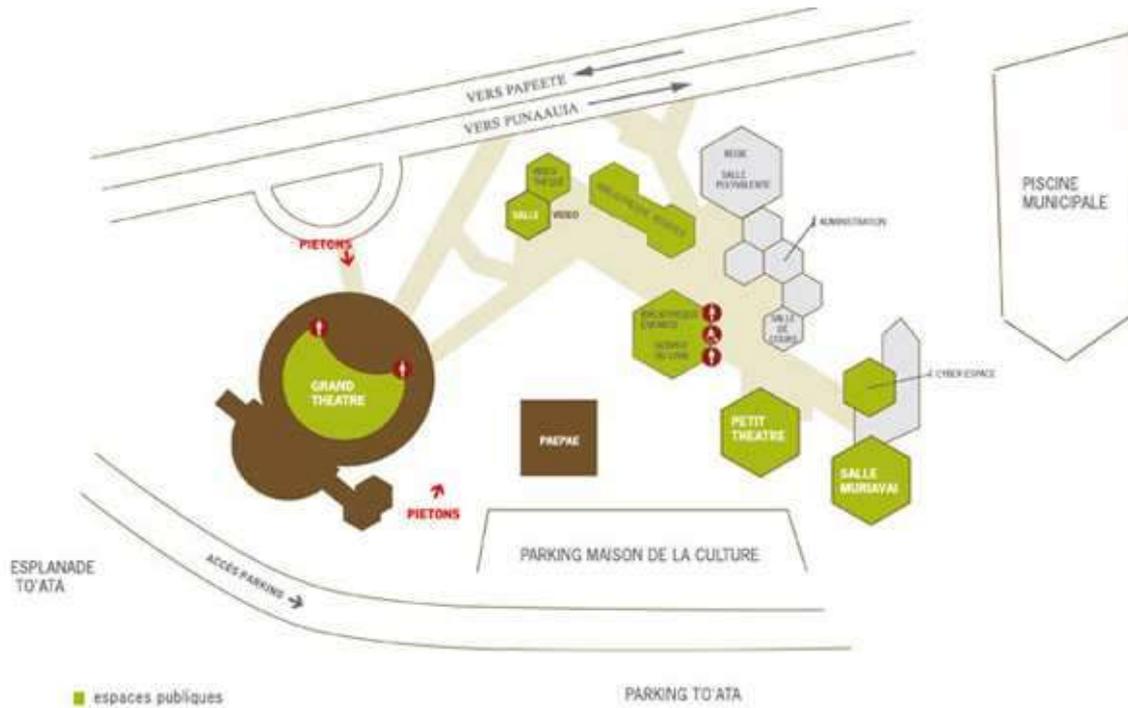
La production événementielle a pour mission principale la mise en place d'évènements : Le Heiva i Tahiti, le Hura tapairu, des concerts, des spectacles de marionnettes, etc... Les coproductions permettent également d'élargir son champ d'action à travers le Festival du monoi, le Festival International du Film documentaire Océanien, la Journée de la femme, le Salon du Livre etc. Enfin la production événementielle a pour autre mission de louer les salles et le matériel de la Maison de la Culture aux producteurs de spectacles.

2.2 Situation géographique



Adresse géographique : Maison de la culture
boulevard Pomare, 646 Boulevard de la Reine
Pomare IV,
Papeete 98716, Polynésie française
Tél : +(689) 40 54 45 44
Ou +(689) 40 50 31 00

2.3 Moyens d'accès



2.4 Horaire d'accès

Du lundi au jeudi : de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (16h00 pendant les horaires de vacances)

Le vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (15h00 pendant les horaires de vacances)

Les heures effectuées par nos équipes techniques en dehors des heures de services des frais sont facturés sur une base forfaitaire de 2 052 francs par heure entamée et par argent. Ces frais sont majorés de 100 % les dimanches et jours fériés.

3 Le Petit théâtre

3.1 Descriptif de la salle

Etablissement recevant du public de type ?

Aucun obstacle n'est admis dans les dégagements. Et il est impossible de faire le noir complet dans la salle. Les marches doivent impérativement rester éclairées pendant les spectacles.

Sièges :

200 places, sièges en tissu/pliant.

3.2 L'espace scénique

Surface de 53 m².

Avant-scène de 12 m de large, pour 5,50 m de profondeur et 7 m de large en fond de scène.

3.3 Le parc matériel

3.3.1 Le matériel d'éclairage

a) Partie conventionnelle

- 9 Leko Jr 575w
- 6 Pc 1kw Lentille Lisse
- 10 PAR Source 4 575w Individuel
- 4 PAR 64 (Lampe au choix 60, 61, 62 : 4 ampoules de chaque)
- 2 Paires de T10. (Modèle simple sans DMX)

b) Partie LED et automatisée

- 6 Par led RGB chauvet
- 6 elar Quad Elation
- 6 Cameo Z100 moving beam wash

c) Pupitre de commande

1 système comprenant un ordinateur avec le logiciel GrandMa2 onPc + Command WING version 3.9.60

d) Gradateurs et autres

1 Gradateurs 24 circuits (2KW par circuit)

1 machine à fumée Antari HZ 350

3.3.4 Le matériel de sonorisation

Système de diffusion façade stéréo : 2 têtes NEXO PS10 cluster + 1SUB NEXO LS500 (par côté)

Amplification NEXO AMP MK2.

WEDGE : X2 NEXO PS15, X2 DXR12 et X2 NEXO PS10 selon disponibilité, X2 EAW SM260, X2 NEXO PS8

RACK 2 EQ 2X31 klark teknik dn 360 + 2x31 ASHLY GQX3102

Système micro (x6) HF SHURE SLXD.

6 stations, choix micro : X6 SM58. WBH53, MX153 selon disponibilité.

Parc et pieds micro selon besoin (SHURE, NEUMANN, AKG, DPA, SENNHEIZER), serre tête WBH53

Console Yamaha QL5 (version : V5.81)

Mac mini

Un video projecteur blanc 3500 lumens

3.3.5 Le matériel scénique

8 Panneaux de fond de scène noir

1 rideau d'avant-scène (velours rouge)

Parquet noir

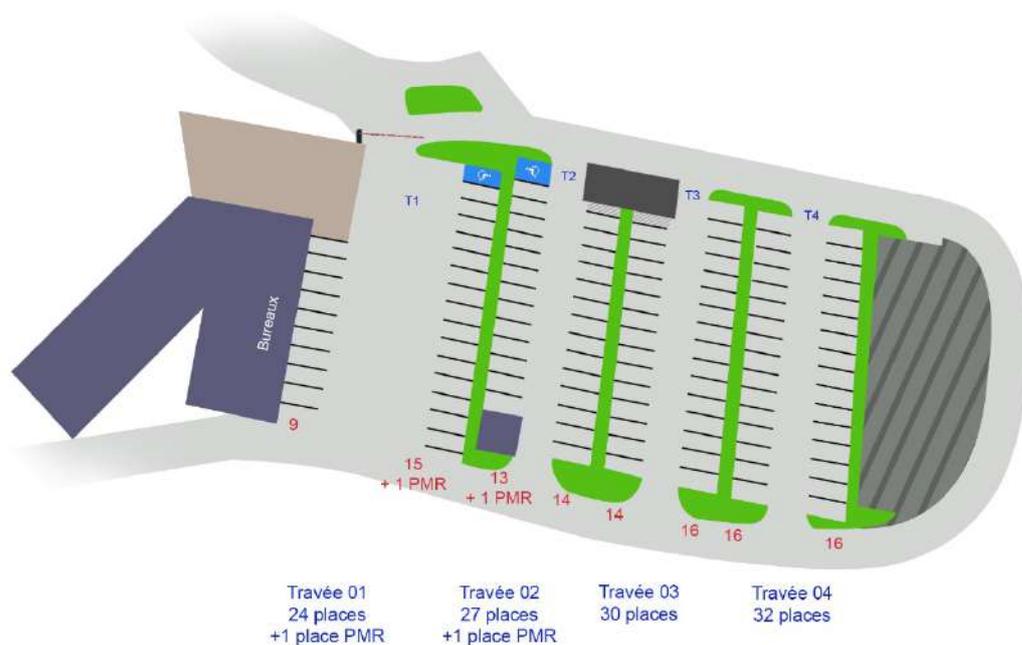
1 écran de projection située sur l'arrière-scène 5m X 3m50

3.4 Les loges

Loges artistes de 36 m² et VIP climatisé derrière la scène avec un accès à l'extérieur d'un côté.
1 sanitaire et 1 espace lavabo et miroir.

3.5 Le parking

Parking TFTN - 113 places + 2 PMR
26/02/20 - AT



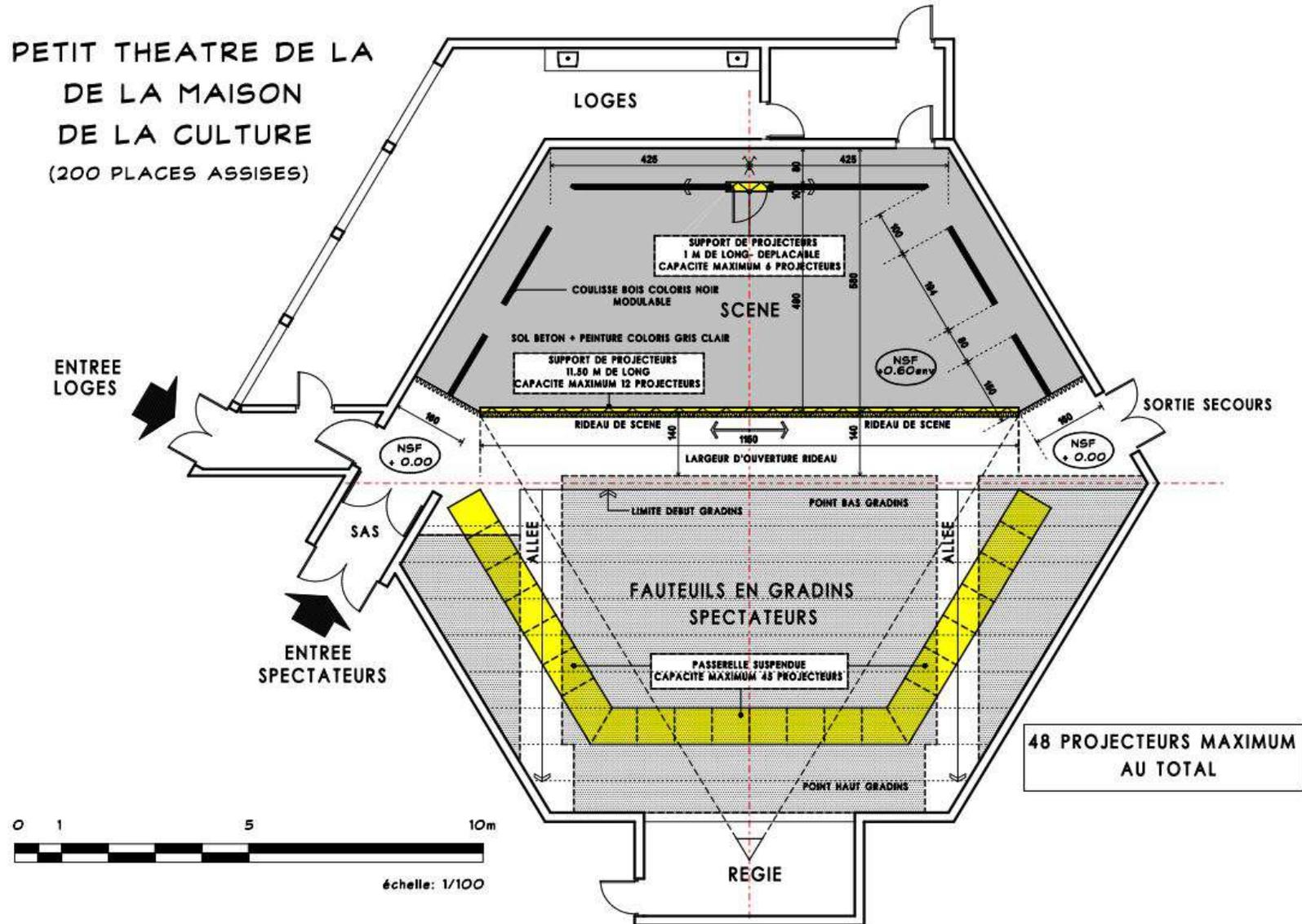
Merci de prêter attention aux notes suivantes :

- Merci de nous fournir la fiche technique de votre évènement au moins 2 mois avant la date de votre représentation.
- N'ayant pas de zone de stockage nous vous prions de bien récupérer l'ensemble de vos décors et accessoire scénique à la fin de votre représentation.
- Vos décors doivent être installés par vos équipes et non nos techniciens.
- Tout matériel demandé qui ne serait pas sur notre liste sera à la charge du producteur.

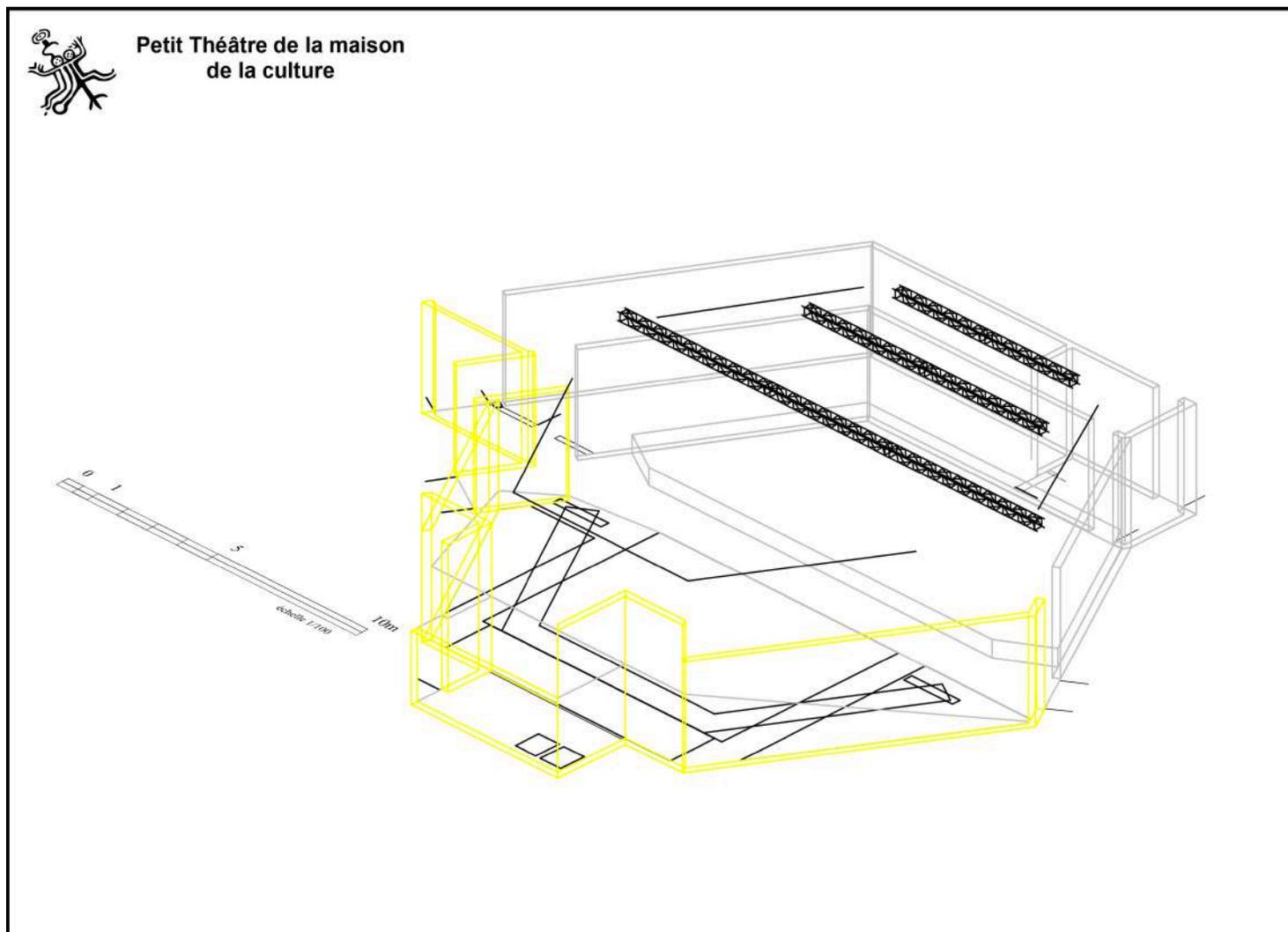
Annexe 1 :

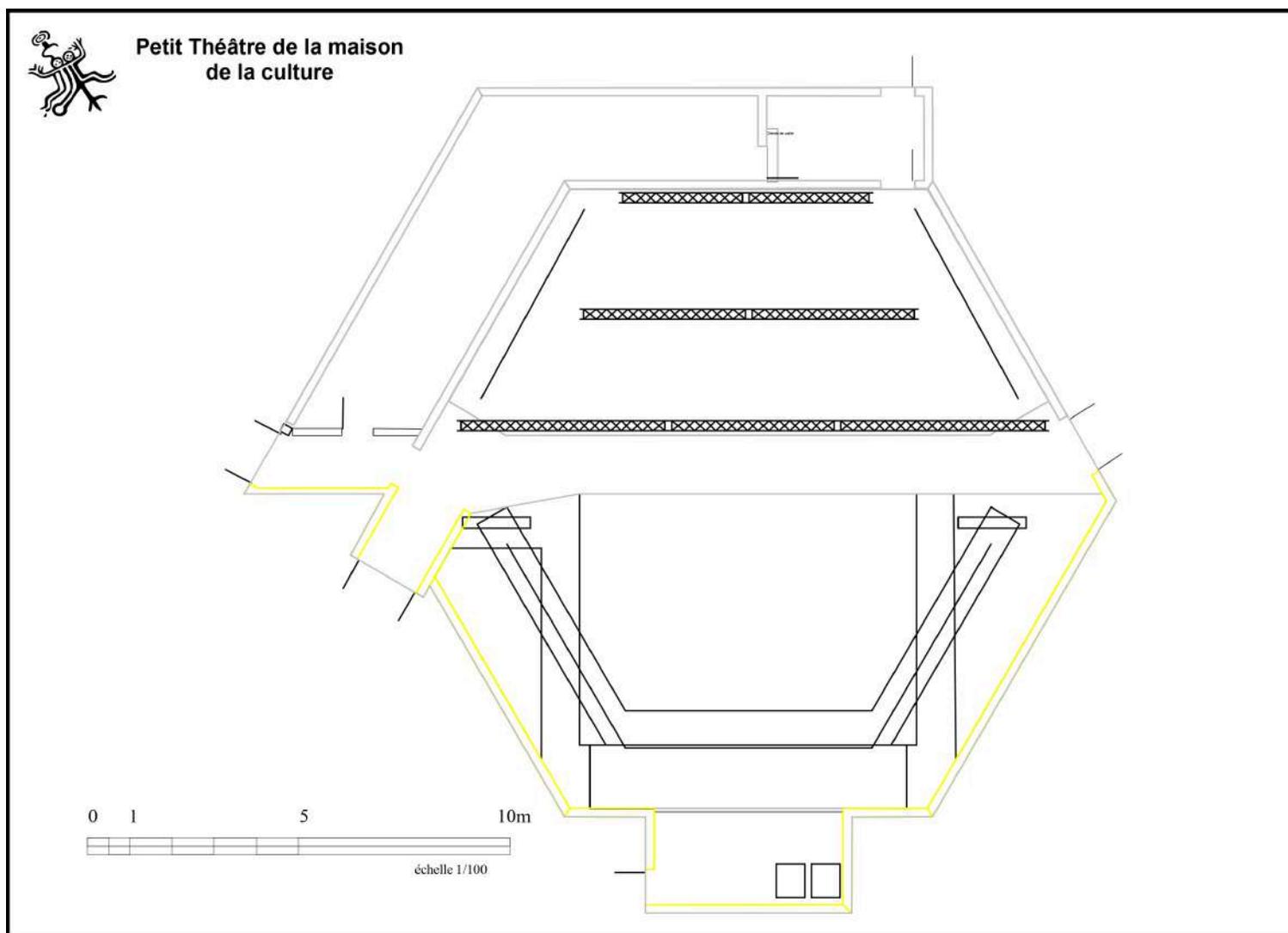


Annexe 2 :



Annexe 3 :



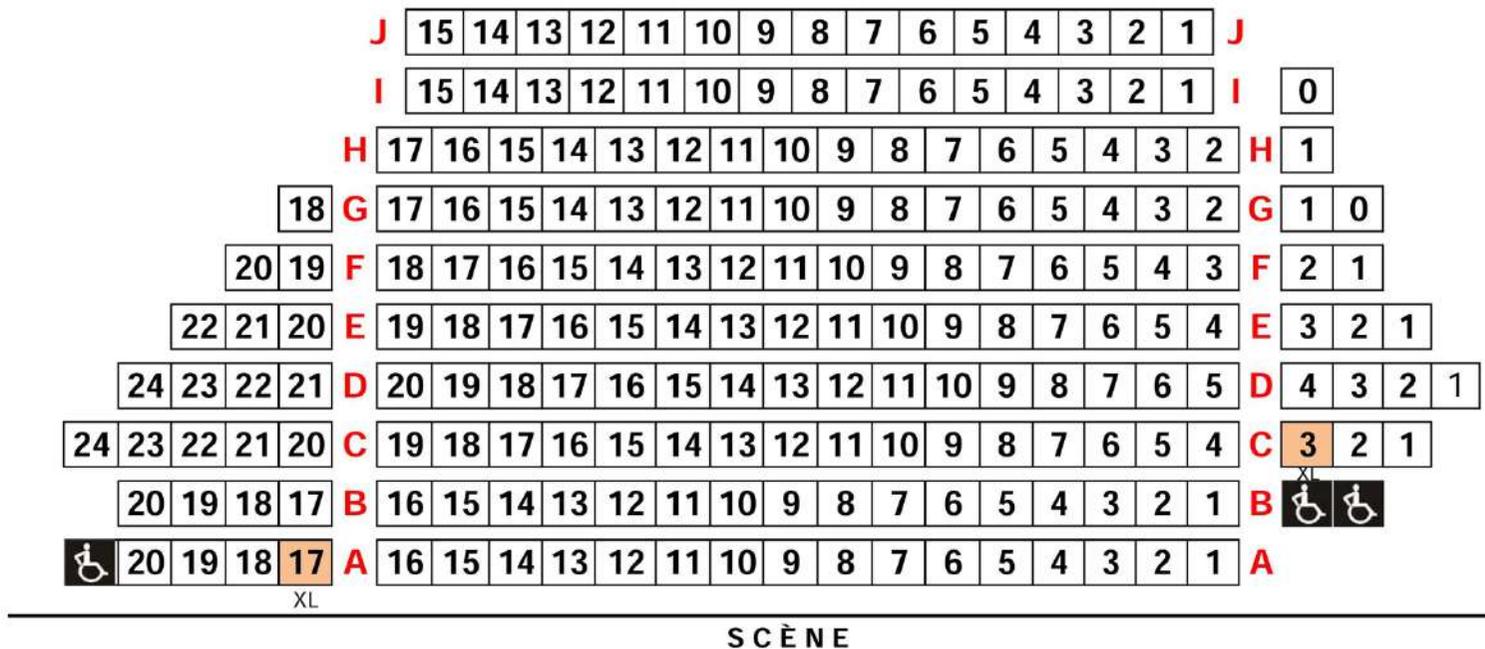


Annexe 4 :



PLAN PETIT THÉÂTRE

197 sièges + 3 emplacements PMR



Annexe 5 :

Théâtre accès public



Accès artistes



Toilettes publiques

Accès à la régie

DOSSIER TECHNIQUE « Petit théâtre de la Maison de la culture »



Loges





Salle du Petit théâtre vue de la régie

Salle du Petit théâtre vue de la scène

DOSSIER TECHNIQUE « Petit théâtre de la Maison de la culture »

